

Le mot du Conseiller Général

Le canton de Lezay est très rural. L'agriculture y tient une place prépondérante, tant sur le plan économique que pour l'aménagement de nos paysages. Les évolutions des exploitations et de leurs productions ont un impact social sur notre territoire.

L'application d'une nouvelle PAC (Politique Agricole Commune) et la préparation d'une loi d'avenir au niveau national vont fixer de nouvelles règles pour les années à venir, auxquelles les agriculteurs devront s'adapter :

- possibilité de créer des Groupements d'Intérêts Economiques et Environnementaux (G.I.E.E.),
- renforcement de la coopération, des GAEC, du rôle des SAFER,
- adaptation du contrôle des structures,
- encadrer et limiter les usages des antibiotiques et des pesticides,
- DPU remplacés par DPB (Droits à Paiements de Base),
- verdissement (30 %) - aides couplées pour les ruminants - bonification 25 % pour les jeunes agriculteurs - 52 premiers ha revalorisés,
- gestion de la PAC par la Région.

Le Conseil général soutient l'agriculture en finançant des actions menées par les organismes professionnels (budget de 2 millions d'euros), au profit des filières d'élevage.

La moitié du budget est consacrée à la santé animale (prophylaxies – épidémiologie – veille sanitaire) en direction du laboratoire d'analyses (LASAT) et du Groupement de Défense Sanitaire (GDS).

Un financement exceptionnel est attribué pour l'achat de bacs à équarissage pour les élevages caprins et ovins.

Les manifestations ne sont plus financées, sauf si elles présentent un intérêt technique important pour les éleveurs.

Nos autres partenaires sont principalement : la chambre d'agriculture, les organisations du réseau INPACT, les syndicats de races ou d'espèces.

Nous aidons au développement de l'agriculture biologique, ainsi que la recherche pour améliorer l'autonomie fourragère des exploitations.

Nous finançons la lutte contre certaines espèces invasives (ragondins, xénope du cap, frelon asiatique).

L'installation est soutenue par plusieurs programmes : point info installation - transmission caprins - complément DJA- subventions.

62 dossiers d'installations aidées en 2011 et 2012 - Environ 80 en 2013 - 120 installations sont nécessaires dans les prochaines années pour remplacer les départs en retraite, dont près de 50 % hors cadre familial.

La diversification dans les exploitations par la vente directe ou l'approvisionnement de la restauration hors domicile en circuits courts a encore des marges de progression. Les collectivités (communes, départements, région) organisent cette économie de proximité pour les 20 millions de repas servis chaque année dans les écoles, collèges, lycées, maisons de retraite, établissements de santé et autres restaurants collectifs.

La part de produits transformés a beaucoup augmenté dans notre alimentation. Le prix de la matière première est très inférieur aux coûts de transformation, stockage, transports...

Les organismes professionnels et les transformateurs doivent négocier des prix avec les distributeurs qui soient suffisamment rémunérateurs pour les agriculteurs :

- pour maintenir les outils des industries agro-alimentaires,
- pour maintenir des exploitations d'élevage en zones de plaines ou zones intermédiaires.

Les réformes à venir seront également déterminantes pour atteindre ces objectifs.

Jean-Claude MAZIN,
Conseiller général du canton de Lezay

06 78 12 23 44 - jc.mazin@cg79.fr

La fusion des Communautés de Communes



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MELLOIS SERA CRÉÉE LE 1ER JANVIER 2014

La réunion de la commission départementale du 30 septembre 2013 a validé la création du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes du canton de Melle et du Lezayen, ainsi que du rattachement des communes de La Couarde, Exoudun et La Mothe Saint Héray coopération intercommunale.

LE PÉRIMÈTRE :

Cette fusion/extension est faite qu'avec l'accord majoritaire des 25 communes concernées : 23 conseils municipaux ont délibéré favorablement à la création d'une nouvelle communauté de communes au 1er janvier 2014.

Le futur Établissement Public de Coopération Intercommunale est composé :

- des 10 communes membres de la communauté de communes du Lezayen (5985 hab.) : Chenay, Chey, Lezay, Messé, Rom, Saint Coutant, Sainte Soline, Vançais, Vanzay, Sepvret.
- des 12 communes membres de la communauté de communes du canton de Melle (9955 hab.) : Chail, Maisonnay, Mazières sur Béronne, Melle, Paizay le Tort, Pouffonds, Saint Génard, Saint Léger de la Martinière, Saint Martin lès Melle, Saint Romans lès Melle, Saint Vincent la Châtre, Sompt.
- de 3 communes membres de la communauté de communes de la Haute Sèvre (2726 hab.) : La Couarde, La Mothe Saint Héray, Exoudun

Cette communauté de communes (18666 hab.) à fiscalité propre, est d'un seul tenant et sans enclave.

Au 1er janvier 2014, les communautés de communes actuelles qui composent le territoire disparaîtront, mais pas les communes qui seront toujours au nombre de 25.

Pour rappel, ce sont les communes qui décident de se regrouper en une seule communauté de communes pour mettre en commun des moyens et améliorer les services rendus à la population. Il ne s'agit que d'une strate administrative venant remplacer les actuelles communautés de communes.

Le périmètre, la mission et les compétences des communes ainsi que le personnel des mairies, dans le cas d'une fusion, n'est absolument pas affecté.



LES COMPÉTENCES :

la rédaction de statuts comportant les compétences à exercer par la nouvelle CdC est en cours via le travail de commissions, la validation ne sera effective qu'après la création du nouvel EPCL.

La nouvelle communauté reprend :

- Les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives des anciennes communautés,
- L'ensemble des biens, droits et obligations des établissements publics fusionnés est transféré,
- l'ensemble des personnels des structures fusionnées relève de la nouvelle collectivité, tous les agents bénéficient d'une protection statutaire ou contractuelle dans leur emploi, leur rémunération et leurs avantages acquis.

Pour les habitants des 10 communes du canton de Lezay, les services proposés par la communauté de communes ne subiront aucunes modifications (Musée de Rauranum, Chat Perché, Espace Jeunes, déchetteries de Rom et Chey, collecte des déchets...). Les horaires d'ouverture du Point Public seront aménagés.



LA GOUVERNANCE :

Les dispositions de la loi suivant l'article L5211-6-1 du CGCT, plafonnent nombre de sièges à 40 membres pour les 25 communes, s'il n'y a pas d'accord pour une répartition libre.

Toutes les communes ont au moins 1 élu membre du Conseil Communautaire, une commune ne peut pas disposer de plus de la moitié des sièges, les communes avec un seul conseiller communautaire disposent d'un suppléant (pour les autres, application de la règle des pouvoirs).

La loi prévoit le calcul du nombre de délégués en fonction de la population, le Bureau a retenu 40 délégués pour représenter les 25 communes :

- 1 délégué et 1 suppléant pour 20 communes
- 8 pour Melle (3657 hab.) ; 4 pour Lezay (2066) ; 4 pour La Mothe (1801) ; 2 pour St Léger (986) et St Martin (871)
- Au 1er janvier 2014, la présidence reviendra au plus âgé des Présidents des CC qui fusionnent.

LE PROJET DE TERRITOIRE :

Pour définir le projet de territoire, les deux CCCM et CCL ont mis en place des groupes de travail associant les représentants des 3 communes de la Haute Sèvre :

Réunion en présence du Secrétaire général de la Préfecture le 13/05/2013.

Un groupe de travail :

- Économie Patrimoine Tourisme,
- Environnement Traitement des déchets,
- Enfance et jeunesse,
- Services à la personne
- Finances et fiscalité en présence des services de l'État

Cette fusion est présentée comme une étape vers

le projet initial d'une communauté de communes à l'échelle du pays Mellois. Pour cela les élus vont travailler sur de nouvelles compétences : le scolaire, la fiscalité professionnelle unique, l'urbanisme...

Ce regroupement peut permettre un maintien des dotations de l'État, voir une bonification et d'être reconnu par nos partenaires (conseils Général et Régional) pour accompagner des projets structurants de territoire.

Communauté de Communes du Lezayen

5 rue Gâte Bourse - 79120 Lezay

Tél. : 05.49.29.53.84 - fax : 05.49.29.20.60 - courriel : lezayen@paysmellois.org

Responsable de la publication : Joseph JOUBERT Président de la Communauté de Communes du Lezayen

*Extrait de la Lettre d'information de la Communauté de Communes du Lezayen
« La Marguerite » - Octobre 2013.*

Espace Jeunes



Infos et renseignements :

Tél./Fax : 05.49.29.44.46
Courriel : ej-lezayen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Hors Vacances Scolaires
Mardi, jeudi : 9h30/12h et 14h/18h,
Mercredi : 10h/18h,
Vendredi, samedi : 14h/18h.

Vacances Scolaires
Mardi : 10h/12h et 14h/18h,
Mercredi, Jeudi,
Vendredi et samedi : 14h/18h.

L'ESPACE JEUNES DU LEZAYEN,
UN LIEU RÉCRÉATIF DESTINÉ AUX JEUNES
DU COLLÈGE JUSQU'À 18 ANS

L'ESPACE JEUNES UN ACCUEIL PERMANENT
Un Espace où les jeunes restent sous l'entière responsabilité des parents



Informatique, billard, jeux de société, de palets, de fléchettes, baby foot, ping-pong, musique, vidéo...

CENTRE DE LOISIRS ET DE VACANCES, CHANTIERS JEUNES...



Le Syndicat d'Eau de Lezay



Le syndicat d'eau de Lezay s'agrandit

A compter du 1^{er} janvier, les communes de Messé, Rom, Sainte-Soline et Vanzay déjà adhérentes au syndicat pour la compétence assainissement, doivent aussi adhérer au syndicat d'eau de Lezay pour la compétence eau potable en raison de la disparition programmée du syndicat de Rom-Bouleure, soit près de 1000 abonnés qui viendront s'ajouter aux 3200 abonnés actuels.

Concernant l'assainissement, les communes d'Exoudun et de La Mothe-Saint-Héray, suite à leur intégration à la nouvelle communauté de communes du Mellois, entrent au syndicat d'eau de Lezay pour les compétences assainissement collectif et non collectif. Ainsi pour l'assainissement collectif, environ 830 abonnés supplémentaires vont rejoindre les 950 abonnés actuels.

Travaux d'alimentation en eau potable :

Le syndicat termine son programme de suppression des branchements plomb. Les travaux sont en cours sur la commune de Chenay. Ils se poursuivront en début d'année 2014 sur les communes de Chey et Lezay pour un achèvement avant le printemps.

Les travaux de réhabilitation de la bache de Saint-Coutant et de la station de pompage, ont été réalisés avec l'installation de nouveaux surpresseurs permettant l'amélioration de la desserte de la commune et une sécurisation avec un groupe électrogène. Le château d'eau de Saint-Coutant n'est désormais plus utilisé.

Ainsi, l'ensemble des ouvrages (hors réseau) du syndicat d'eau de Lezay, est récent ou réhabilité.

Concernant les réseaux le renouvellement se poursuit, soit dans le cadre de la suppression des branchements plomb (350 ml en 2013), soit lors de la mise en place de l'assainissement (900 ml sur Chenay, 850 ml sur Chey).

De plus un programme spécifique de renouvellement de 2900 ml de réseaux va être lancé en 2014 sur Sepvret, Chey, Lezay et Chenay.

Malgré cela le service d'eau conserve un endettement faible et un prix bien inférieur à la moyenne départementale (et bien sûr régionale et nationale).

Concernant le prix, les tarifs pour 2014, ont été revalorisés de 1 € pour la part abonnement annuel (qui passe de 46 à 47 €) et de 2 centimes pour la part consommation (qui passe de 1,16 à 1,18 € le m3).

Assainissement :

Dans ce domaine également le syndicat poursuit un programme important de travaux qui vise non seulement à l'assainissement des bourgs, mais au-delà à préserver la qualité de notre eau.

En effet, après le bourg de Chenay en 2010, l'assainissement du bourg de Chey s'est achevé en début d'année 2013, ces 2 bourgs se trouvant dans les périmètres de protection des 2 captages qui alimentent le syndicat en eau potable.

Les travaux d'assainissement du bourg de Sainte-Soline viennent de débuter et s'achèveront au printemps 2014. 1550 ml de réseaux de collecte des eaux usées vont être créés, avec 2 postes de pompage 400 ml de réseaux de refoulement et une station d'épuration par filtres plantés de roseaux de 200 EH.

En parallèle 1600 ml de réseaux d'eau potable seront renouvelés.

Par ailleurs les études sont en cours pour l'assainissement du bourg de Rom qui est ensuite prévu.

Le syndicat poursuit également la réhabilitation des réseaux d'assainissement les plus anciens sur Lezay. Des travaux sont ainsi prévus en 2014 rue de la Petite rivière après les travaux de la rue de la Moinauderie réalisés en 2012.

Ces travaux importants sur une courte période se réalisent avec une augmentation notable de l'endettement du service qui reste cependant raisonnable. Le tarif du service assainissement reste également parmi les moins élevés du département. En 2014, ces tarifs vont évoluer comme pour l'eau de 1 euro sur l'abonnement (qui passe de 41 à 42 €) et de 2 centimes pour la consommation (qui passe de 0,81 à 0,83 € le m³).

Nouvelles carafes d'eau !

Pour réaffirmer la qualité de son eau distribuée au robinet et équivalente à certaines grandes eaux de source en bouteille, 500 fois plus cher, le syndicat de Lezay a réalisé une carafe pour encourager la consommation d'eau du robinet.

Cette carafe est à la disposition des abonnés qui le souhaitent selon un tarif dégressif :

- 1 carafe : 8 €
- 2 carafes : 15 €
- 3 carafes : 21 €
- 5 carafes : 34 €
- 10 carafes : 60 €

*N'hésitez pas à contacter le **Syndicat d'eau de Lezay**,
rue Gate Bourse à Lezay
ou au **05 49 29 20 64** pour réserver votre carafe.*



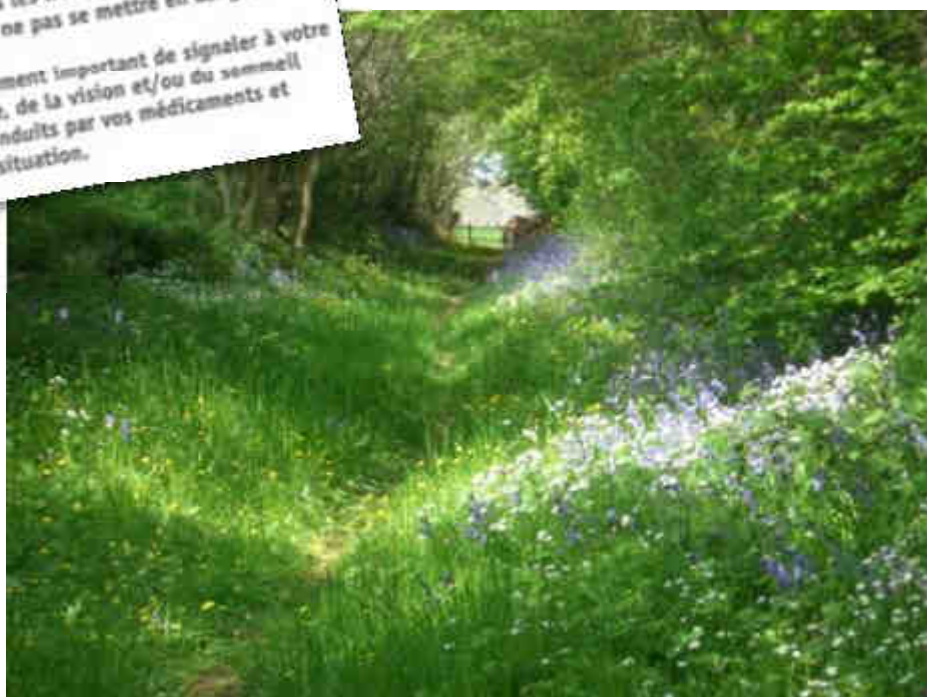
Christian MEDEAU



Le CIAS de Lezay

- Depuis le 1^{er} Avril, les services SAD et SAVAD ont fusionné avec le SAVAD de Chizé afin de créer le Service d'Aide et Accompagnement à Domicile.
- Deux sociétés ont été contactées pour l'achat de nouvelles mallettes pour le portage des repas. Il est proposé l'achat de 30 mallettes pour un maximum de 8000 euros auprès de *Comptoir de Bretagnes* sur le budget investissement du portage.
- Point sur la réforme territoriale :
« Le contrôle de légalité autorise aujourd'hui de laisser le CIAS tel qu'il est avec une nouvelle gouvernance, les services à domicile doivent rester attachés dans les EHPAD ».

Maryse GUÉRIN



Chat Perché



1 parc Hubert 79120 LEZAY
☎ 05.49.29.58.41
✉ : chatperche2@wanadoo.fr

Aide aux leçons

Atelier gratuit à Lezay et à Rons
ouvert de CP au CM2
Les lundi et jeudi de 17h à 18h (Lezay) 17h15 à 18h15 (Rons)
(encadrement par des bénévoles)



Accueil périscolaire multi sites

lundi, mardi, mercredi (matin), jeudi et vendredi
Septevr : Rons et Lezay : 7h/9h et 15h45/19h

Halte Jeux

mardi et jeudi matin
de 9h30 à 11h30

Pour les enfants non scolarisés accompagnés
(assistante maternelle, parents...).

Lieu ressource avec des espaces créatifs,
des animations, des jeux...

Lieu de vie, d'échanges, de partages...

Lieu pour commencer la vie en collectivité
avant l'entrée à l'école.

Relais Assistantes Maternelles

Lieu d'accueil et d'information
pour les assistantes maternelles, parents.

Accueil : Lundi et vendredi de 9h30/ 11h30

Permanence téléphonique :

Lundi et vendredi de 9h30/11h30 - lundi et jeudi de 15h/18h

classe passerelle chat perché/école maternelle de Lezay

permettre aux enfants à partir de 18 mois (inscrit à la halte jeux)
de rentrer progressivement
à l'école maternelle accompagnés de ses parents ou assistantes maternelles

Centre de Loisirs

MERCREDI ET VACANCES

journée sur l'île d'Aix



initiation à la calligraphie,
mosaïque,
BD, TAGS

mouton village



Horaires d'ouverture Chat Perché :
du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 14h à 19h.

Les aides à l'habitat



**Vous êtes propriétaire
Vous êtes locataire**

Soignez votre habitat !

Électricité dangereuse

Sanitaires inexistants

Chauffage défectueux

Logement dégradé



**Si les symptômes persistent
contacter votre ADIL *
au 05 49 28 08 08**

Coopération Habitat - Bureau conseil, contrôle de gestion, communication - 030779 (septembre 2013)

* Agence Départementale d'Information sur le Logement des Deux-Sèvres
28, rue du Bas Paradis - 79000 Niort



UN ESPACE INFO-ÉNERGIE À L'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement est une association sans but lucratif, régie par la loi de 1901, dont la mission principale est de conseiller et d'orienter les propriétaires et locataires. L'Adil travaille en partenariat avec le Conseil général dans le cadre du programme national Habiter mieux. Soucieuse de proposer des solutions aux problématiques du logement dans leur ensemble, l'ADIL a ouvert un Espace Info Energie en mars 2012. Ce nouveau service répond à vos questions dans les domaines des énergies renouvelables, de l'isolation et des économies d'énergie.

L'ADIL vous accueille sans rendez-vous
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
28 rue du Bas Paradis à NIORT
Tel : 05 49 28 08 08 - www.adil79.org

LE CAUE À VOS CÔTÉS

Vous souhaitez aménager votre domicile pour l'ajuster à votre situation ou réfléchissez à construire une maison accessible et adaptée au vieillissement ? Les architectes conseillers du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) se tiennent à votre disposition pour vous aider gratuitement et en toute indépendance à faire les bons choix.



Pour en savoir plus, visitez www.caue79.fr/ ou téléphonez au 05 49 28 06 28.

QUI CONTACTER POUR CONNAÎTRE LES AIDES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER ?

Votre CLIC :

- Mellois : 05 49 29 79 79
- Gâtine : 05 49 63 45 70
- Niortais : 05 49 06 78 85
- Bressuirais : 05 49 65 52 74
- Thouarsais : 05 49 67 83 53
- Haut-Val de Sèvre : 05 49 76 42 63
- Le PACT Deux-Sèvres : 05 49 09 23 23
www.pact-habitat.org
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : 05 49 28 08 08
www.adil79.org
- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) :
05 49 06 89 17 / www.anah.fr

Informations du Pays Mellois

Le point transport du Pays Mellois : un service de proximité essentiel à notre territoire

Créé en 1994, Le Point Transport du Pays Mellois est un service à part entière du Pays Mellois.

Né d'une volonté des élus et d'une grande implication des partenaires, il ne cesse de développer le service rendu à la population depuis maintenant 19 ans.



Le bureau est situé 2 place Aristide Briand à Melle dans les locaux du Pays Mellois, vous y trouverez :

- la vente et l'information des tickets de bus sur le réseau des Deux-Sèvres
- la vente et l'information des billets de train pour le réseau national et européen,
- les horaires de bus urbains de Niort, les informations concernant les parkings en gare de Niort, Poitiers et La rochelle,
- le plan du métro parisien...
- l'information sur les transports scolaires du Pays Mellois
- les informations sur les possibilités de transport sur le territoire comme les navettes, le covoiturage en lien avec le site de la Région (www.covoiturage-poitou-charentes.fr), le TAD (transport à la demande) mis en place par certaines communes ainsi que les taxis existants

En 2013 une moyenne de 310 usagers par mois a utilisé ce service du Pays Mellois, la majeure partie (290 personnes) vient pour des informations et ventes de produits SNCF et le reste pour différentes questions sur la mobilité et le transport RDS sur le territoire. Cette fréquentation apporte en moyenne un chiffre d'affaire de 24000 € par mois.

Tous les renseignements concernant la mobilité sont accessibles. Toutefois si l'information souhaitée n'est pas disponible, le nécessaire est fait pour satisfaire au mieux l'utilisateur.

Afin de favoriser l'accueil physique de la clientèle, les demandes d'information par téléphone concernant la SNCF devront se faire au 3635, ligne dédiée de la SNCF.

Le Point transport est ouvert le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.

contact : c.doucet@paysmellois.org

Le soutien au développement économique sur le Pays Mellois

Par le biais de plusieurs dispositifs, le Pays Mellois soutient les entreprises à tous les stades de leur vie, de la création au développement :

- La Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE), financée par la Région et les Communautés de Communes du Pays Mellois, permet d'aider les porteurs de projets au moment de la création de leur entreprise. En 2013 (à la date du 1er décembre), le jury local du Pays Mellois a attribué 23 BRDE pour un montant de 106 500 €.

Depuis 2007, 236 créateurs d'entreprises ont été aidés pour un total de subvention de 997800 €.

- Depuis septembre 2012, le Syndicat Mixte du Pays Mellois propose un dispositif d'aide à l'investissement pour les très petites entreprises du Mellois, CoRDEE TPE. Ce dispositif est co-financé par les communautés de communes du Pays Mellois, la Région et l'Etat. Au départ, l'enveloppe était de 252 000 €. Aujourd'hui, 146 000 € de subvention ont été attribués à 21 entreprises. Ces entreprises ont programmé environ 1 670 000 € d'investissements (travaux et achat de matériel). Il est important de préciser que les entreprises faisant très largement appel à d'autres entreprises du territoire pour réaliser leurs travaux, les retombées économiques sont très importantes localement. **Des crédits étant encore disponibles, les entreprises peuvent toujours déposer des demandes de subventions.**
- Pays Mellois Initiatives est un prêt d'honneur personnel à taux zéro sans garantie de 8 000 € maximum remboursable sur 5 ans avec un différé de 3 à 6 mois. Les entreprises bénéficiaires doivent être localisées sur le territoire du Pays Mellois et peuvent être en phase de création, de reprise ou de lancement; soit moins d'un an d'activité après une reprise et moins de trois ans d'activité après une création.

Pratiquement tous les secteurs d'activité sont éligibles, sauf les activités suivantes : commerciales dont la surface de vente est supérieure ou égale à 200 m², agriculture hors transformation et intermédiaires financiers. La présentation du projet par le chef d'entreprise s'effectue devant un comité local composé de personnes issues du monde de l'entreprise. Le fonds de Pays Mellois Initiatives est constitué des contributions du Pays et donc des 5 communautés de communes, du Conseil Général, de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la participation de banques et d'entreprises du Pays Mellois. Pays Mellois Initiatives est adossé à la plateforme départementale Deux-Sèvres Initiatives.

- D'autres dispositifs d'aides au niveau régional sont mobilisables selon les projets.

N'hésitez pas à nous consulter.



Pour tout renseignement :
<http://www.paysmellois.org/economie>

ou contacter Aurore Cheminade,
Chargée de mission SCoT et contrats
(a.cheminade@paysmellois.org)
Patrick Sudre, Responsable du pôle
économie & prospective/Coordonnateur
économique (p.sudre@paysmellois.org)

Dispositif « Ambassadeurs de l'Énergie du Pays Mellois »

Voulez-vous réduire vos factures énergétiques ?



Aline Suire et Christine Bouhet, Ambassadrices de l'énergie

Afin de contribuer à son niveau à la lutte contre le réchauffement climatique, le Syndicat Mixte du Pays Mellois s'est engagé depuis 2008 dans un Contrat Local Initiatives Climat (CLIC), dans le cadre d'un appel à projets régional financé par la Région Poitou-Charentes et l'Ademe. Il a pour but de poursuivre et compléter la politique environnementale du territoire à travers 3 objectifs majeurs : l'efficacité énergétique, la réduction de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

Un constat de départ

En Pays Mellois, 70% des consommations énergétiques et 71% des émissions de GES proviennent des secteurs transports et résidentiels. 63% des logements sont antérieurs à 1975 et représentent 69% des consommations énergétiques du secteur.

Il a également été constaté que l'Espace Info Énergie (EIE) est insuffisamment consulté par les habitants du Pays Mellois (où un conseiller info énergie de l'ADIL79 renseigne gratuitement sur les économies énergétiques réalisables, notamment dans l'habitat et les possibilités d'aides financières à l'occasion de travaux de rénovation, ou de nouvelle construction).

L'action du Syndicat Mixte du Pays Mellois

Les élus du Pays Mellois souhaitent vous accompagner dans vos projets de travaux de rénovation énergétique grâce à une action de sensibilisation et d'information sur les questions d'économie d'énergie. Les ambassadrices de l'énergie se sont ainsi déplacées directement au domicile afin d'échanger avec vous sur les notions de sobriété et d'efficacité énergétique, de vous conseiller sur les actions de réduction des consommations énergétiques et de vous orienter vers les dispositifs d'aides financières et les structures de conseil adaptées.

Depuis septembre 2012, six communes du Pays Mellois ont participé à ce dispositif (Sompt, Tillou, Sauzé-Vaussais, Lezay, Ensigné et Prailles). Durant l'action, 2 176 foyers ont été concernés et 524 ont reçu les ambassadrices de l'énergie à leur domicile. 276 projets de travaux ont été recensés dans 196 logements, soit 37% des foyers rencontrés. La démarche a ainsi pu être testée sur des communes aux caractéristiques différentes (3 communes rurales, 2 communes chefs-lieux de canton et 1 commune péri-urbaine), dans les six cantons du Pays Mellois.

En complément des permanences de l'EIE tenues à Melle deux fois par mois (le deuxième jeudi, l'après-midi et le quatrième vendredi de chaque mois, le matin), de nouvelles permanences ont été organisées dans les mairies des communes concernées par le dispositif au cours de l'action. Elles ont permis un accompagnement des habitants dans la concrétisation de leurs projets de travaux de rénovation

énergétique. 66 rendez-vous avec le conseiller info énergie ont été programmés par les ambassadrices depuis le début de l'action, ce qui représente 34% des foyers rencontrés ayant des projets de travaux. Les ambassadrices de l'énergie représentent un lien entre vous et les organismes de conseil du territoire.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) du Conseil Général des Deux-Sèvres permet d'accompagner les propriétaires souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique : il soutient l'élaboration de leur projet et les accompagne financièrement. Il permet aux foyers aux revenus « très modestes » et à partir de 2014, également aux revenus « modestes » de bénéficier de cet accompagnement (catégorie de revenus définie par l'Anah).

En vue des résultats encourageants obtenus par le dispositif « Ambassadeurs de l'Énergie du Pays Mellois », il est envisagé de poursuivre la mission sur des communes volontaires pour l'année 2014.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Syndicat Mixte du Pays Mellois au 05 49 27 09 62.

Service Éducatif du Pays d'Art et d'Histoire du Pays Mellois

Depuis 2010, le service éducatif du Pays d'art et d'histoire du Pays Mellois a accueilli plus de 3500 élèves venant des établissements scolaires du Pays Mellois, mais aussi du département, de la région Poitou-Charentes et au-delà. C'est toute une équipe, accompagnée d'un professeur d'histoire des arts détaché de l'Education nationale, qui se dédie à l'animation du patrimoine, de l'histoire et de l'architecture auprès des élèves, du primaire à la terminale. Des guides-conférenciers qualifiés animent chaque rendez-vous.

Soucieux de répondre au plus près aux souhaits des enseignants dans le cadre des programmes de l'Education nationale, le service éducatif conçoit des cycles de visites, des animations et des ateliers d'éducation artistique et culturelle, en accueillant les élèves sur les différents sites du territoire ou en se déplaçant dans les établissements.

Depuis la rentrée 2013, le service éducatif propose aux municipalités des interventions dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ces animations permettront aux élèves de découvrir leur environnement immédiat, au cours de plusieurs séances mêlant observation et réalisation plastique.

N'hésitez pas à prendre contact avec Marie-Laure Viart au 05 49 27 32 42 ou par mail ml.viart@paysmellois.org afin de concrétiser vos projets artistiques et culturels.

BUVEURS POITEVINS

A mon ami R.-M. Lacuve

C'est à Sepvret, un jour de foire,
A l'ombre des vieux châtaigniers,
Sous la tente où l'on sert à boire,
Nos gars ne sont point les derniers.

Ceux de Pillac et de la Barre,
Ne veulent point se déranger ;
Oh ! mes amis ! quelle bagarre
Quand rentrent ceux de Saint-Léger !

On crie, on chante, on se bouscule ;
La cabaretière aux abois,
Se démène et puis gesticule,
Mais tout ce bruit couvre sa voix !

L'un dit : « Encore une chopine !
Ohé ! là-bas, mère Dorin !
Je ne suis point d'humeur chagrine
Et je veux m'égayer un brin !

Et la Dorine se prodigue,
Et s'essoufle à courir partout ;
Et les gars vont dansant la gigue,
Tout en l'embrassant dans le cou.

Le grand Jacques de Fontbedoire
Sur la table frappe du poing,
Tout en criant : à boire, à boire !
Lorsque j'ai soif je n'attends point !

Que l'on m'apporte, ô ma commère !
Une grillade de cochon ;
De ce bon vin qui désaltère
Je veux vider plus d'un cruchon !

J'aime le bon vin de Saintonge,
Et les anguilles sur le gril ;
Mon gosier est comme une éponge
Et mon ventre comme un baril !

Une anguillette de la Sèvre,
O ciel ! quel repas succulent !
Avec ce fromage de chèvre
Et cette miche de pain blanc !

A boire, à boire, à boire encore !
Amis, il faut vider des pots !
Et chanter d'une voix sonore

Quand le vin rouge coule à flots !

Mais voici les gars de L'Enclave,
De Bagnaux, et de Préconseil ;
Ils suivent leurs bœufs d'un air grave,
Sous les chauds rayons du soleil !

Les miens sont couchés dans les herbes,
Là-bas, au milieu du foirail ;
Ce sont deux gâtinais superbes,
Deux fortes bêtes de travail !

Je veux les vendre cent pistoles,
Et si les marchands de Gournay,
Me racontent des fariboles
Chez moi je les retournerai.

Encor, paieront-ils, saperlotte,
S'ils veulent emmener mes bœufs,
Une fouace de la Mothe
Et deux bouteilles de vin vieux !

**Poésie écrite par Auguste GAUD
de Chef Boutonne (1857-1925)
dans son recueil « L'Ame des champs ».**



Adresses utiles

- **Mairie de Sepvret**
24 route du champ de foire
79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.30.12
Mail : mairie-sepvret@paysmellois.org
- **Ecole maternelle de SEPVRET**
Le bourg
79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.34.56
- **Ecole Primaire de CHENAY**
Le bourg
79120 CHENAY
Tél. 05.49.07.38.57
- **Ecole Primaire de CHEY**
Le bourg
79120 CHEY
Tél. 05.49.07.38.17
- **Chat Perché**
Point Public
79120 LEZAY
Tél. 05.49.29.58.41
- **A.P.E.**
M. Fabrice FRAIGNEAU (Président)
1 Impasse des Ouzines - 79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.26.67 ou 06.15.86.42.79
Mail : franbab@orange.fr
- **Bibliothèque Municipale**
Mme Maud MOULIN
La Maisonnaire - 79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.30.57
- **A.C.C.A.**
M. Christian FOURNIER (Président)
Fombedoire - 79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.33.37
- **Juste un petit bouquet**
Mme Nathalie BARC
2 Circé- 79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.32.67
- **Foyer Rural de SEPVRET**
M. Jean GERBAUD (Président)
29 rue de la Mantelière - 79120 SEPVRET
Tél. 05.49.27.66.56
- **U.S.C.C.S.**
M. Mathieu ALBERT (Président)
32 route du champ de foire - 79120 SEPVRET
- **Théâtre**
M. Yves THIERY
27 rue de la Mantelière - 79120 SEPVRET
Tél. 05.49.07.34.92
- **C.I.A.S.**
Maison de Retraite
79120 LEZAY
Tél. 05.49.29.53.84
- **Espace Jeunes**
Rue de Melle
79120 LEZAY
Tél. 05.49.29.44.46
- **Office de Tourisme du Pays Mellois**
3 rue Emilien Travers
79500 MELLE
Tél. 05.49.29.15.10
- **Pays Mellois**
12 bis rue Saint Pierre
79500 MELLE
Tél. 05.49.27.09.62
- **Syndicat d'Eau**
Point Public
79120 LEZAY
Tél. 05.49.29.20.64
ou 06.08.57.25.51
- **PROM'HAIES Poitou-Charentes**
Maison de la Forêt et du Bois
79190 MONTALEMBERT
Tél. 05.49.07.64.02
contact@promhaies.net
www.promhaies.net